

GT ministériel

Carrière, promotion,
attractivité

23 juin 2023

Compte-rendu

Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
DOUANES

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires

Solidaires
I.D.D.

finances
Solidaires

Carrière, promotion,
attractivité...
et autres sujets
qui font que
le bonheur est
à Bercy... ou pas ?!



Un groupe de travail sur cette thématique s'est tenu le 23 juin dernier. Dissipons tout de suite les éventuels espoirs inconsidérés : ce fut plutôt un moment étape / bilan, coïncé entre les mesures (bien décevantes ...) du sieur Guérini et de potentielles annonces de notre super-star ministérielle Gabriel Attal. Par ailleurs, il ne faut pas oublier non plus la schizophrénie inhérente à la fonction de ce dernier. En effet, c'est à la fois le patron d'une puissante administration (enfin, elle le fut en tout cas...) et le gardien des deniers publics. Et c'est souvent celui qui doit montrer les dents face aux prétentions budgétaires de tous ses petits camarades du Gouvernement. Le ministre concerné doit donc en partie cultiver les « vertus de l'exemple ». Pendant des années, ceci s'est tout bonnement soldé pour nous par un jeu de massacre sans fin, ce qui est aussi un élément qu'il ne faudrait pas oublier, dans l'étude du dossier du jour...

Même si on va attendre le Comité Social Ministériel du 6 juillet, il est néanmoins réaliste de ne pas nourrir trop d'espoirs, face à un Gouvernement qui demeure avant tout d'essence libérale.

Toutefois, cette instance fut un moment utile pour mettre en lumière un certain nombre d'éléments sur ce sujet ôh combien important pour les agent.es.

En ouverture, le Secrétariat général a cadré l'exercice, en indiquant qu'on ne pouvait pas partir dans tous les sens sur le sujet, d'autant plus que l'organisation des différentes directions est assez hétérogène. Il a mis en avant la question des agent.es « seniors ». Il a également indiqué vouloir se lancer dans un cycle d'échanges réguliers sur le sujet. Ces orientations ont été accueillies plutôt favorablement, même si c'est évidemment le contenu et la portée des mesures qui seront les juges de paix (ou de guerre ...).

Le mot « négociations » n'a évidemment pas manqué d'apparaître dans l'échange. Dans un bel ensemble, assez concordant au demeurant, les Fédérations, à commencer par **Solidaires Finances**, ont rétorqué que si elles n'avaient pas de prévention globale contre la chose, c'est avant tout un message politique fort qui était attendu en guise de préalable. En tout état de cause, nous n'allons pas nous lancer dans une affaire un peu douteuse, à tout le moins décalée, d'arrachage de signatures en échange

de quelques fifrelins. À notre sens, il y aurait même là une part d'incorrection à l'égard des personnels. À bon entendeur...

Avant de rentrer dans le détail des promotions intra et inter catégorielles, le Secrétariat général a rapidement abordé le sujet de l'attractivité au sein de notre ministère. **Solidaires Finances** a réitéré ses propos formulés en déclaration liminaire tout en rajoutant que des actes concrets pouvaient être faits pour inciter à travailler au sein de notre ministère.

Nous avons illustré cela avec le problème du logement en formation initiale sur Montpellier (DGCCRF et SCL), Noisy-le-Grand et Noisiel (DGFIP). Problématique du logement qui peut se retrouver également dans le cadre des premières affectations au sein de son premier poste.

Le Secrétariat général a semblé découvrir la problématique en séance et s'est engagé à regarder de près cette thématique de compétence ministérielle.

À suivre donc

Promotions inter-catégorielles

Sur la période concernée (2018-2022), Bercy s'est fendu de :

- ✓ 7 451 promotions de C en B
- ✓ 3 342 promotions de B en A

Globalement, on a plutôt assisté à une courbe descendante, puis à une légère remontée sur les deux dernières années du cycle.

Pour **Solidaires Finances**, il y a un manque de souffle manifeste. Pour les collègues de catégorie B, le plus grand « bataillon », il y a de trop faibles perspectives d'évolution. C'est d'autant plus dommageable, car nombre de B exercent des fonctions typées A. La question des doctrines d'emploi pourrait d'ailleurs être utilement posée.

Il y a donc là pas mal de choses à revoir. Par rapport à la technicité des missions, les curseurs C en B et B en A devraient être poussés.

À notre sens, il convient également de s'interroger sur la **répartition entre les différents types de promotions**. Pour **Solidaires Finances**, le nombre de places dédiées aux examens professionnels est trop faible, par rapport au niveau et nombre de candidat.es qui privilégient cette voie d'accès.

Si une cohérence globale au niveau ministériel est souhaitable, **Solidaires Finances** ne demande toutefois pas une homogénéité illusoire. Ce serait plutôt la duplication des meilleures façons de faire qui doit être encouragée. Et on a pu constater, preuves à l'appui, qu'il y avait du boulot !

On pourra également réfléchir à **la nature des épreuves**. Celles-ci peuvent aboutir à un recrutement et à des promotions « monotypes », ce qui est une réelle perte de richesse et de diversité.

Par rapport à l'attractivité en général, c'est, pour **Solidaires Finances**, une foulditude de choses à prendre en compte. Avec les nouveaux modes de circulation des infos, les choses vont beaucoup plus vite. Et chacun.e peut apprendre très vite qu'il y a ici et là une tendance à la restructuration permanente ou/et la manie des suppressions d'emploi. Cela peut très vite donner une image négative qui peut inciter à ne pas venir ou à ne pas rester.

Avec un brin de malice, en s'appuyant sur les chiffres, le Secrétariat général s'est un peu aventuré sur la thématique (un peu facile ...) du « Français jamais content », mais a néanmoins énoncé qu'il ne ferme pas la porte sur tout. Nous attendons donc ses retours précis, lors de ces échanges qui vont durer.

Promotions intra-catégorielles

Cédant à la précision des chiffres (on est à Bercy...), le Secrétariat général a indiqué que, dans une ineffable mansuétude, c'est la bagatelle de 33 403 avancements qui ont été octroyés sur la période (6 303 en C, 17 000 en B et 9497 en A). Globalement, les taux remontent à partir de 2021, sur « injonction ministérielle », nous dit-on ... (enfin, un ministre touché par la grâce ?)

✓ Revenons ici sur les fondamentaux : pour **Solidaires Finances**, par rapport aux vocations, dans nos rêves les plus fous, **ce serait 100 % de promotions qu'il faudrait atteindre**. Mais en tout état de cause, pour illustrer plus raisonnablement (si, si, cela nous arrive...) le propos, on préfère très nettement **un taux de 30 % plutôt qu'un de 10 %**. **Solidaires Finances** espère que cette simple illustration chiffrée sera suffisamment parlante...

✓ **À titre général, il y a, pour Solidaires Finances, un problème de structuration des carrières C et B** qui vient du niveau Fonction publique. La situation de la DGCCRF est caricaturale puisque faute de recrutements en catégorie B, les collègues de catégorie C ne peuvent plus du tout accéder à la catégorie supérieure !

✓ **Il est anormal que l'ensemble des agent-es ne puissent pas accéder en fin de carrière à l'échelon terminal du grade terminal.**

De plus, la DGAFP a « cafouillé » dans sa première version de la carrière B au 31 août 2022 ceci engendrant injustice, colère et de nombreux enjambements de carrière. Une nouvelle copie en date du 7 juin 2023 supprime les enjambements de carrière mais laisse toujours une légitime colère en termes de non reconnaissance.

✓ **De plus, Solidaires Finances a interpellé le Secrétariat général sur le bien fondé des dates d'effets de promotion pour les concours professionnels de catégorie B** qui sont différents entre la DGFIP et les autres administrations du ministère alors que le texte est le même car du niveau Fonction publique.

Une fois de plus, l'administration a découvert le sujet en séance et s'est engagée à étudier la problématique !

✓ **Il faudra également revoir dans chaque administration le déroulé de carrière de la catégorie A**, notamment dans l'idée de pouvoir garder des spécialistes métier, par exemple dans les laboratoires ou à la DGCCRF, pour laquelle le secrétariat général a reconnu qu'il y avait un sujet à expertiser...

Le Secrétariat général pose deux questions utiles :

✓ **l'évolution des taux** : du bout des lèvres, on reconnaît que c'est un standard Fonction publique qui s'impose. De notre côté, on parlerait plutôt de diktat...

✓ **le fait de ne pas saturer les taux.**

Sur ce deuxième point, côté administration, on rappelle que le taux « pro/pro » (appellation technique utile désignant le ratio en la population promouvable et celle effectivement promue) n'est pas un objectif à atteindre, mais un plafond. **Solidaires Finances** aurait tendance à rétorquer que lorsque le plafond est trop proche du sol, cela ne fait pas une belle pièce à vivre !

Plus généralement, c'est la notion de mérite qui est trop souvent mise en avant côté administration.

Pour **Solidaires Finances**, nous insistons sur deux éléments :

✓ **la notion de mérite** est audible mais aussi sujette à caution, surtout avec les nouvelles règles qui ont largement fait progresser l'opacité en la matière.

✓ il faut continuer à **distinguer vraiment et franchement les différentes modalités de promotion**. Si on commence à confondre, d'un côté, concours et « exams pro » et, de l'autre, les tableaux d'avancement, on risque plutôt d'écœurer pas mal de monde. **Chaque mode de promotion doit avoir sa place, mais selon des critères et des modalités qui lui sont propres.**

Pour Solidaires Finances

Ces débats ne font peut-être (sûrement...) que commencer. Avec un effort d'optimisme et une envie de traquer les bonnes nouvelles, nous relevons l'envie de s'en saisir. Après, évidemment tout sera une question de contenu.

✓ **Mais, en tout état de cause, il faut rappeler que c'est un sujet extrêmement identifiant pour les agent.es personnels.** Pour user d'un raccourci trivial, mais ayant le mérite de la clarté (et appuyé sur un nombre assez incalculable de remontées), c'est là où l'agent.e estime si il/elle est considéré.e ou si on le prend définitivement pour un.e c... (1) Oui, tout à fait, c'est un peu vulgaire. Mais c'est souvent ainsi que les choses sont dépeintes dans les services.

✓ **En tout cas, il serait franchement bienvenu de ne pas se planter sur le sujet et d'offrir de réelles perspectives aux collègues.** L'affaire ne ferait que des gagnant.es, y compris en termes d'accomplissement des missions.

Ce serait clairement un élément de réponse à une défiance de plus en plus manifeste, assez générale dans la Fonction publique, mais aussi largement présentes dans les rangs bercyens.

(1) « imbécile » ou « naïf », moins choquants, sont également à votre disposition. Mais, au vu de la sensibilité du sujet, nous laisserons ce moit un peu cru.